

LA VÉRITÉ



PARTI COMMUNISTE INTERNATIONALISTE

(Section Française de la IV^e Internationale)

PRIX : 2 Fr

LA PAROLE AU PEUPLE

En Août dernier, le peuple de France était maître de la rue. Fier des armes qu'il avait conquises, organisé dans ses milices, dans ces comités locaux et d'usine, dans ses comités de ravitaillement et d'épuration, il comptait bien que le monde allait changé de base. Mais le vieil édifice bourgeois vermoulu, repeint aux couleurs de la résistance et assuré de la docilité des partis ouvriers,

resta debout et aujourd'hui de Gaulle parle en maître. La bourgeoisie, qui trembla à l'idée d'une libération sociale, conteste au peuple français le droit même de fixer la forme de son gouvernement bourgeois.

La bourgeoisie se montre plus que jamais incapable de donner aux travailleurs ces miettes de liberté conquises de haute lutte que ses politiciens appellent démocratie.

Les ennemis de la souveraineté populaire

Dans le camp des anti-constituants s'est regroupé en gros la réaction, résistante ou non, les politiciens radicaux soudain épris de moralité, et cette presse née dans la rosée du printemps par la grâce de M. Teitgen et des trusts. De Gaulle est leur porte-drapeau.

Ces gens de biens, mûs par une solide conscience de classe et par un maniaque souci de l'ordre voulaient enfermer la volonté populaire dans un plébiscite posant comme un

principe sacré le pouvoir absolu du chef du gouvernement. Le choix ne subsistait donc que sur le nom de l'Assemblée élue au suffrage universel : « Constituante » sans pouvoir ou Chambre ou Sénat sans pouvoir. La corde ou le couteau.

Tel était le premier projet gouvernemental adopté à l'unanimité du Conseil des Ministres, socialistes et communistes compris. La manœuvre trop grossière était vouée à l'échec.

Le deuxième projet

Le 2^e projet gouvernemental prévoit que les électeurs peuvent se prononcer par referendum :

1^o pour le retour à la constitution de 1875.

2^o pour une Constituante n'ayant rôle que de proposer une Constitution et d'approuver un gouvernement irresponsable.

3^o pour une Constituante dont les pouvoirs ne sont pas limités à l'avance.

Ne pas dénoncer non seulement le premier mais aussi le deuxième projet c'est s'incliner devant l'arbitraire. Car le referendum garde au fond sa signification de plébiscite du pouvoir personnel de de Gaulle et ne règle pas la question décisive des rapports entre l'Assemblée et le gouvernement. Celui-ci reste maître d'interpréter le referendum et de mettre en échec la volonté du peuple.

Les faits posent brutalement les questions : avec le pouvoir personnel ou contre ? A qui appartient la souveraineté : au peuple ou à de Gaulle ?

Si le peuple est souverain quel besoin de lui demander s'il veut une constituante souveraine ? Il se prononcera au suffrage universel pour des programmes constitutionnels :

la majorité de l'Assemblée décidera souverainement. Pour qu'elle puisse être libre et mettre fin au pouvoir personnel il faut affirmer clairement que le gouvernement devra se démettre dès la réunion de la Constituante et que celle-ci assumera le pouvoir jusqu'à l'établissement de la nouvelle Constitution nommant et révoquant chacun des ministres. Si ces principes ne sont pas posés clairement la Constituante risque à tout moment d'être contrainte par le Général à lui abandonner ses pouvoirs.

A ceux qui nous accuseraient de pousser le tableau trop au noir, nous conseillons de méditer ces déclarations faites par le lieutenant Philippe de Gaulle à la presse newyorkaise et reproduites par le « Washington Post » le 2 juillet : « De Gaulle espère rester président, quel que soit le résultat des élections générales qui auront lieu probablement avant l'hiver. Parlant à titre de Français et non pas comme son fils, je dirai que j'espère que mon père restera chef du gouvernement. Sincèrement je ne vois pas quel autre pourrait être président. »

(Suite page 3)

MORT pour le COMMUNISME

MARCEL HIC



FAISONS LE POINT

Camarades,

Depuis le 4 juin, la « Vérité » n'a pas paru, et nous devons des explications. Nous n'éditons aujourd'hui qu'un bulletin intérieur et nous vous devons encore des explications.

Déclaré à la Préfecture de Police le 7 juin dernier, notre Parti a déposé régulièrement ses statuts, défini ses buts et ses moyens d'action. Il entend prendre toutes les responsabilités de sa lutte pour son programme marxiste-léniniste, mais non fournir des prétextes juridiques à la justice bourgeoise pour étouffer sa voix. Contrairement à l'affirmation de l'hebdomadaire « Samedi Soir » — qui a d'ailleurs eu l'honnêteté de passer une note rectificative — nous ne sommes pas « des snobs de la clandestinité ». S'il est vrai que « nous aurions eu droit à un journal », il n'en reste pas moins que ce journal nous est toujours refusé depuis 10 mois. Nous assistons donc à ce spectacle ahurissant d'un Parti légal contraint de s'exprimer illégalement et poursuivi en la personne de ses militants pour avoir défendu noir sur blanc le contenu légal de nos statuts : plusieurs camarades sont arrêtés et notre Comité Directeur se voit aujourd'hui

(Suite page 2)

LIBERTÉ de la PRESSE ! HALTE à la CALOMNIE !

« En France la presse est encore un instrument d'oppression dans la main des hommes puissants, des Corps, des censeurs eux-mêmes et de leurs amis. Veut-on écraser un homme isolé, sans manège, sans appui ? On le calomnie dans un libelle, puis on l'empêche de publier sa justification, soit en mettant l'autorité en jeu contre les imprimeurs et les journalistes, ce qui arrive assez souvent, soit en le faisant morfondre après une approbation qu'on lui refuse d'abord et qu'on ne lui accorde que lorsqu'il n'est plus temps de faire revenir le public, ce qui arrive plus souvent encore. »

MARAT, cinquième discours au Tiers Etat.

Marcel HIC militait pour la IV^e Internationale depuis 1933. A cette époque, des militants exclus des Jeunesses Communistes pour y avoir notamment défendu le front unique avec les socialistes venaient de former les Jeunesses Léninistes ; Hic, alors étudiant, y adhéra et toute sa vie depuis, jour après jour fut consacrée à la cause de la classe ouvrière.

Lorsqu'en 1934, les Jeunesses Léninistes adhérèrent aux Jeunesses Socialistes afin de lutter dans une organisation de masse de la jeunesse ouvrière sur la base de leur programme communiste-internationaliste, Marcel Hic devint l'un des dirigeants de la fraction trotskyste. En juillet 1935, au congrès de Lille, les dirigeants sociaux-démocrates excluaient 13 leaders des Jeunesses coupables de défendre un programme à leur gré trop révolutionnaire. Pour continuer la lutte, les Jeunes socialistes qui s'étaient solidarisés avec les exclus de Lille, constituaient les Jeunesses Socialistes Révolutionnaires. Peu après, en juin 1936, le Parti Ouvrier Internationaliste se constituait à son tour en pleine vague gréviste. J.S.R. et P.O.I. menèrent jusqu'à la guerre le combat révolutionnaire sous le drapeau de la IV^e Internationale. Marcel Hic était élu aux Comités Centraux des deux organisations et il ne devait cesser de jouer un rôle dirigeant dans la IV^e Internationale.

Ce que furent ces années 1936-1939, où les trotskystes virent la classe ouvrière, après s'être approchée si près du pouvoir, reculer et subir la plus terrible défaite sans bataille — défaite qui devait laisser venir la guerre et amener Pétain au pouvoir, défaite infligée par les trahisons d'un Jouhaux, la politique néfaste d'un Blum, et d'un Thorez —, il n'est pas possible de le rappeler ici. La plupart de nos prévisions se vérifiaient, mais l'avant-garde révolutionnaire était trop faible pour éviter la catastrophe. Du moins pouvait-on lutter, seuls, à contre-courant pour préparer une avant-garde plus forte, gage des victoires futures. C'est ce que fit la IV^e Internationale.

Hic reforma le P.O.I. en juillet 1940. Il fût jusqu'à son arrestation l'âme de la IV^e Internationale en France.

Dès juillet 1940, il faisait reparaître « La Vérité » ronéotypée. Rédacteur, seul ou en collaboration, de thèses

sur la question nationale, sur la défense de l'Union Soviétique, sur le Front Ouvrier, etc... Hic animait, outre le Secrétariat Européen de la IV^e Internationale, qu'il avait reconstitué, les plus importantes commissions de travail du P.O.I. ; ainsi il organisait et contrôlait la commission syndicale où un Henri Souzin, responsable à 20 ans des syndicats du bâtiment, achevait sa formation de dirigeant ouvrier révolutionnaire, où des militants syndicalistes déjà chevronnés mettaient leur expérience au service de la politique révolutionnaire du trotskysme ; en même temps, Hic était l'animateur du Comité de Rédaction de « La Vérité », et ses articles guidaient les militants à l'usine et au village, ébranlaient, désarmaient les adversaires dans le mouvement ouvrier et, lus jusqu'à Alger, imposaient le respect de notre lutte à nos adversaires de classe eux-mêmes.

Sa ténacité, son dévouement, sa culture marxiste extrêmement vaste, sa puissance de travail inégalable faisaient de lui durant ces années 1940-1944, non seulement la figure la plus remarquable du marxisme révolutionnaire, mais aussi l'éducateur d'une génération de cadres révolutionnaires qui continuent la lutte. Sa place reste à jamais vide dans nos rangs.

La IV^e Internationale considère comme son plus grand titre de gloire d'avoir été la seule organisation à prêcher dès le premier jour de la guerre la fraternisation antifasciste et révolutionnaire avec les soldats de la Wehrmacht et à l'organiser. Hic, que son énorme travail de militant avait empêché de terminer son agrégation d'allemand, fut aussi l'un des organisateurs de notre propagande pour la Révolution Socialiste Internationale dans l'armée allemande. Le journal clandestin « Arbeiter und Soldat » fut édité sous sa responsabilité. La Gestapo accordait une vigilance toute spé-